

PROTOCOLE DE RÉDACTION DES AUTEURS

CIRCUIT, MUSIQUES CONTEMPORAINES

Consignes générales

1. Fournir les éléments suivants, sous forme de fichier joint à un courriel (info@revuecircuit.ca) ou par la poste (Circuit musiques contemporaines, Faculté de musique, Université de Montréal, C.P. 6128 succ. Centre-Ville, Montréal QC H3C 3J7), sur support CD ou DVD (document Word, format .doc ou .rtf) :

- a) corps du texte (Times, 12 points, double interligne, marges de 2,5 cm);
- b) résumé de l'article (150 mots au maximum)
- c) notice biographique de l'auteur (150 mots au maximum)
- d) Facultatif : annexes (à la suite du texte); figures ou exemples musicaux (séparément).

2. TEXTE (un seul fichier); ordonner les éléments ainsi :

- Titre (gras, bas de casse)
- Sous-titre (s'il y a lieu) (gras, bas de casse)
- nom de l'auteur (bas de casse)
- coordonnées de l'auteur (incluant courriel)
- corps de l'article (comprenant notes infrapaginales; tableaux numérotés et précédés d'un titre; légendes des figures ou des exemples musicaux; intertitres pour séparer les sections de l'article)
- bibliographie (toutes les références du texte — ouvrages ou articles — doivent être listées par ordre alphabétique d'auteurs)
- discographie (s'il y a lieu)
- annexes (s'il y a lieu, numérotées et précédées d'un titre)
- résumé de l'article (150 mots au maximum)
- notice biographique de l'auteur (150 mots au maximum)

Attention : éviter tout formatage inutile, comme les alinéas en début de paragraphe. Aligner tout le texte à gauche, sans justification.

3. FIGURES OU EXEMPLES MUSICAUX

Document numérisé (résolution minimale de 300 dpi) ou photographie prise avec un appareil photo numérique professionnel, résolution minimale de 300 dpi (si documents d'archives). Chaque figure ou exemple musical doit faire l'objet d'un fichier séparé, sauvegardé en format JPEG ou TIFF. Numéroté chaque figure ou exemple musical et lui donner un titre. Inclure cette numérotation et ce titre dans le corps du texte à l'endroit voulu pour la figure ou l'exemple, de préférence en majuscules et entre crochets (exemple : [INSÉRER FIG. 3]).

4. GLOSSAIRE

Abréviations :

Éviter de les utiliser, sauf pour les références (entre parenthèses dans le texte), dans la bibliographie et les notes. Les tableaux peuvent également comporter des abréviations ou symboles.

Bibliographie :

a) Ouvrages : NOM [en petites capitales], Prénom (date de publication), *Titre*, Lieu de publication, édition.

Exemple : REICH, Steve (1981), *Écrits et entretiens sur la musique*, Paris, Christian Bourgois éditeur.

b) Ouvrages dirigés : NOM, Prénom (éd.) (date de publication), *Titre*, Lieu de publication, édition.
Exemple : KOSTELANETZ, Richard (éd.) (1998), *Merce Cunningham : Dancing in Space and Time*, New York, Da Capo Press.

c) Ouvrages collectifs : NOM [par ordre alphabétique de patronymes], Prénom, [virgule ou « et » si deux noms] NOM, Prénom [si plus de trois auteurs, employer *et al.* pour compléter] (date de publication), *Titre*, Lieu de publication, édition.
Exemple : BOWERS, Jane et TICK, Judith (éd.) (1963), *Women Making Music : The Western Art Tradition, 1150-1950*, Urbana, Chicago, University of Illinois Press.

d) Articles (d'une revue) : NOM, Prénom (date de publication), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, pages de l'article.
Exemple : SMOJE, Dujka (1999), « L'authenticité en tant que valeur esthétique en musique », *Les Cahiers de la SQRM*, vol. 3, n^{os} 1-2, p. 77-82.

e) Chapitre (d'un ouvrage dirigé) : NOM, Prénom (date de publication), « Titre du chapitre », NOM, Prénom (éd.), *Titre*, Lieu de publication, édition, pages de l'article.
Exemple : ARBOUR, Rose-Marie (1993), « L'apport des femmes peintres au courant post-automatiste : une représentation critique (1955-1965) », COUTURE, Francine (éd.), *Les arts visuels au Québec dans les années soixante. La reconnaissance de la modernité*, Montréal, VLB éditeur, « Essais critiques », p. 23-70.

Attention : le nom de la collection vient après celui de l'édition.

Dans le cas d'une réédition ou d'une traduction, indiquer la date de l'édition originale, entre parenthèses, après le titre.

Exemple : HITCHCOCK, H. Wiley (1974), *Music in the United States : A Historical Introduction* (1969), Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

Caractères :

Mettre les accents sur les voyelles majuscules.

Utiliser les ligatures pour œ et æ, tant en bas de casse qu'en capitales.

Exemples : Œuvre, œuvre, chœur, œil, æthuse, etc.

Italique : à utiliser pour les titres d'œuvres et d'ouvrages, ainsi que les mots ou expressions en langue étrangère, y compris les termes musicaux non francisés, et pour souligner des mots ou expressions à faire ressortir. Éviter d'employer les CAPITALES ou les caractères **gras** pour mettre de l'emphase.

Citations :

a) Les citations longues (plus de trois lignes) sont introduites par un nouveau paragraphe et en retrait, en Times 11 points. Les guillemets ne sont alors pas nécessaires.

Exemple : L'idée d'une mélodie de base dont toute la musique dépend serait aussi à l'origine de *Lonely Child*. Voici ce qu'écrivit Vivier au sujet de sa création :

J'avais déjà composé la première mélodie, entendue au début de la pièce, pour des danseurs. Par la suite, j'ai développé cette mélodie en cinq fragments mélodiques « intervallisés », c'est-à-dire en ajoutant des tierces, des quintes, des secondes mineures, des secondes majeures, etc. (Vivier, 1991, p. 108.)

Partant d'une donnée simple...

b) les citations courtes (moins de trois lignes) sont dans le corps du texte et introduites par des guillemets français ou à chevrons.

Exemple : Il faut admettre que « cette idée de médiateurs est très importante pour la musique » (Hennion, 1999, p. 19).

Attention : Ne jamais omettre la référence appropriée à la suite d'une citation. Si une erreur figure dans l'extrait cité, la faire suivre du mot latin [*sic*] en italique et entre crochets. Si l'auteur de l'article décide de supprimer un passage, toujours l'indiquer par trois points de suspension entre crochets [...]. Si le passage supprimé ampute le début ou la fin d'une phrase citée, les guillemets entre crochets ne sont pas nécessaires.

Discographie :

NOM [du compositeur], Prénom (date de production), *Titre de l'œuvre* [si plusieurs œuvres, les ordonner par ordre alphabétique]. Interprètes. Étiquette et numéro du disque, « titre du disque » [s'il y a lieu].

Exemple : VIVIER, Claude (1996), *Bouchara, Lonely Child, Prologue pour un Marco Polo, Zipangu*. Schoenberg Ensemble, Asko Ensemble, dir. Reinbert de Leeuw. Philips CD 454231-2, « Claude Vivier ».

Espaces insécables :

Ces espaces (Ctrl+espace sur PC ou alt+espace sur Mac) doivent être utilisés :

- après les guillemets ouvrants « et avant les guillemets fermants »
- avant : ; ! ?
- après les abréviations p., vol, chap., etc.

Guillemets :

On utilise les guillemets français ou à chevrons « » pour signaler les néologismes et toute forme d'emprunts (citations courtes, mots hors contexte). S'il y a une citation dans la citation, on utilise alors les guillemets dits "anglais". Les guillemets servent également à indiquer un titre d'article, de chapitre ou de section dans une œuvre.

Exemple : « Le Beffroi et le Diable », tiré de l'œuvre *Le Diable dans le Beffroi* de Walter Boudreau.

Intertitres :

Circuit encourage les auteurs à utiliser des intertitres. Les intertitres ne sont pas numérotés, mais peuvent être hiérarchisés (maximum trois niveaux de hiérarchisation, sans compter le titre principal de l'article).

Langue :

Le texte doit être unilingue français. Les citations en langue étrangère autres que l'anglais devraient être traduites en français dans le texte et figurer dans leur version originale en note. Les citations en anglais dont aucune traduction n'a été publiée n'ont pas à être traduites par l'auteur et peuvent demeurer dans la langue originale.

Le même principe s'applique aux textes en anglais.

Nombres :

Les années et les numéros de page doivent être écrits en entier.

Ex : 1955-1958 (et non 1955-8), p. 372-379 (et non p. 372-9).

Notes de musique :

Dans le corps du texte, les notes de musique sont toujours en bas de casse (minuscules) et en italique. Les mots dièses ou bémols sont en romain et s'écrivent au long (non par leurs symboles). Exemple : Le *si* bémol insistant répond au *do* dièse aigu.

Notes infrapaginales :

Effectuer de vrais appels de notes, avec la fonction appropriée du traitement de texte. Placer les appels avant tout signe de ponctuation. Les notes se trouvent en bas de page (elles seront placées en marge lors de la mise en forme définitive). Les numéroter de façon continue à l'intérieur d'un même article.

Pagination :

Pour les références et la bibliographie : au pluriel comme singulier, un seul p. suffit.

Exemples : articles, p. 8-12 ; référence, p. 127.

Sigles et acronymes :

Toujours inscrire le nom au complet avant la première utilisation d'un sigle, alors inséré entre parenthèses. Le sigle est indiqué par des petites capitales sans ponctuation.

Exemple : Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ).

L'acronyme se prononce comme un mot et peut ainsi s'écrire en bas de casse, avec ou sans une capitale initiale.

Exemples : Unesco, Ircam, cégep.

Tableaux :

Insérer les tableaux directement dans le texte, les numéroter de façon continue (la numérotation incluant toute forme d'illustration et prenant la forme suivante : Figure 1, Figure 2, etc.) et leur donner un titre. Dans le corps du texte, renvoyer à la figure appropriée entre parenthèses lorsqu'il en est question.

Termes musicaux :

Les termes musicaux non francisés s'écrivent en italique.

Exemples : *col legno*, *glissando* (plur. *glissandi*), *ostinato* (plur. *ostinati*), *sforzando*, *sul ponticello*.

Les termes musicaux francisés s'écrivent en romain.

Exemples : *accelerando* (plur. *accelerandos*); *alto* (plur. *altos*) [voix]; *crescendo*, *decrescendo*; *diminuendo*; *legato*; *pizzicato* (plur. *pizzicati* ou *pizzicatos*); *soprano* (plur. *soprani*) [voix]; *staccato* (plur. *staccati* ou *staccatos*); *tempo* (plur. *tempi*); *trémolo*.

Références :

Dans le corps du texte, si on évoque un ouvrage listé en bibliographie, simplement y référer entre parenthèses par le patronyme de l'auteur, l'année de publication et la (ou les) page(s) concernée(s). Si une ponctuation finale précède cette parenthèse, mettre un point avant de fermer la parenthèse. Si la ponctuation finale intervient après, ne pas mettre de point avant de fermer la parenthèse.

Exemple : « il s'agissait de recueillir le concret sonore, d'où qu'il vienne, et d'en abstraire les valeurs musicales qu'il contenait en puissance. » (Schaeffer, 1966, p. 23.)

Mots clefs :

Inclure une liste de mots clefs (minimum 5) associés à l'article, qui faciliteront une recherche par thèmes sur le site internet.

Mise à jour : août 2006